

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

=====

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril à 18h00, le conseil municipal de Saint-Eloy-les-Mines s'est réuni en présentiel en Mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le 3 avril 2025.

Étaient présents :

M. PALERMO Anthony - M^{me} DUBOISSET Jacqueline - M. LOUIS-FERANDON Jean-Jacques - M^{me} GIDEL Gwladys - M. GRAND Bernard - M. KRAMARZ Patrice - M. DURAN Jean - M^{me} PERRONIN Maryse - M^{me} HILLERE Maryvonne - M^{me} SIMONET Catherine - M^{me} CHEVILLARD Marlène - M^{me} ROBIN Nathalie - M^{me} SAINTIGNY Julie - M. BOILOT Cédric - M^{me} ROCHE Valérie - M. JOUHET Christian - M^{me} MERCIER Monique - M^{me} POUMEROL Caroline - M. AUZEL Jonathan

Étaient absents – excusés :

M. BEUSOLEIL Marc (procuration donnée à M. PALERMO Anthony) - M. JEROME Christian (procuration donnée à M^{me} DUBOISSET Jacqueline) - M^{me} JEAN Pascale (procuration donnée à M^{me} SIMONET Catherine) - M. PEYNOT Alexandre (procuration donnée à M^{me} SAINTIGNY Julie) - M. JAY Clément (procuration donnée à M^{me} MERCIER Monique) -

Étaient absents :

M^{me} LOURDIN Marie-Christine - M. LASSAUZET Bruno - M. PERESSE Sébastien

M^{me} SIMONET Catherine a été élue secrétaire de séance.

DCM2025-03-19 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Monsieur le Maire, après l'avoir examiné de manière détaillée et discuté en Commission des Finances le lundi 7 avril, présente en séance le compte administratif 2024 du budget annexe assainissement, sur la base des tableaux détaillés transmis aux Conseillers municipaux dès le jeudi 27 mars.

Fonctionnement :

Recettes	88 371.00 €
Dépenses	27 710.54 €
Excédent reporté	0.00 €
Résultat 2024 – excédent	60 660.96 €

Investissement :

Recettes	965 984.73 €
Dépenses	180 029.73 €
Excédent reporté	208 408.66 €
Résultat 2024 – excédent	994 363.66 €

Conformément à la législation, Monsieur le Maire se retire avant le vote du compte administratif. Madame la deuxième Adjointe, présidente de séance en l'absence de Monsieur le Maire, soumet le compte administratif 2024 du Budget annexe assainissement au vote du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2024 du budget annexe assainissement avec 7 voix contre (Groupe Saint-Eloy une autre vision et M. Boilot Cédric) et 15 voix pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,



Anthony Palermo



Extrait du registre des délibérations / DCM 2025-03-19